



La Lettre

de l'Association de Protection du Cadre de Vie
et de l'Environnement Balmanais

A.P.C.V.E.B
BP 13374 - 31133 BALMA Cedex

courriel : apcveb@free.fr

Mars 2010

notre site : <http://apcveb.free.fr>

SOMMAIRE

Editorial	page 1
L'APCVEB s'ouvre à l'agglomération	page 2
Biodiversité à Balma : participez aux observations	page 2
Des échos de l'écoquartier	page 3
Les avions de Lasbordes	page 3
En bref	page 4
Antennes : réduire le champ et concerter	page 4
La faim des haricots	page 4
A bicyclette !	page 4

Le Mot du Président

L'Assemblée Générale 2009 ayant confirmé les orientations de celle de 2008, nous avons poursuivi cette année nos actions sur les mêmes thèmes que l'an dernier, avec, en prime le lancement effectif de l'action sur la biodiversité, la mise en place de permanences, et la reprise des soirées-débats. Voici un bref aperçu de notre action, qui sera détaillée en Assemblée Générale 2010 :

- **Eau, faune et flore** : l'action lancée sur la biodiversité a pris pleinement son essor en 2009. Après un début d'inventaire sur les oiseaux, nous élargissons progressivement notre périmètre au fur et à mesure que de nouveaux observateurs nous rejoignent. Dans le domaine de l'eau, soulignons que la consolidation des berges du Ruisseau du Loup, demandée par l'APCVEB a été réalisée par la municipalité.
- **Le vélo à Balma** : suite aux sorties effectuées en 2008, une synthèse a été présentée à l'Agenda 21 et aux élus ainsi qu'à des techniciens de la communauté urbaine. Si nos propositions ont reçu un écho favorable, on attend toujours la mise en pratique au delà des bonnes paroles. Que ce soit pour des aménagements de l'existant à faible coût ou pour une approche plus pragmatique des nouveaux projets, les élus restent au point mort.
- **Eco-quartier et Agenda 21** : outre la biodiversité, notre action dans le cadre de l'Agenda 21 s'est focalisée principalement sur le projet d'éco-quartier de Gramont auquel nous participons comme aiguillon de critique constructive, dans un contexte général de dialogue ouvert avec élus et spécialistes. Parmi les derniers « combats » en date, citons notre positionnement en faveur de l'enfouissement des lignes haute-tension qui traversent ce quartier.
- **Réunion débat** : après des soirées thématiques sur le réchauffement climatique, puis sur la ville durable (avec le Café politique) en 2007 et 2008, nous avons renoué avec cette formule en février 2010, avec une soirée consacrée aux antennes relais de téléphonie mobile. D'autres soirées thématiques doivent suivre en 2010.
- **Chartes** : initiateurs de la charte de l'Aérodrome de Lasbordes comme de la charte pour un Balma durable, nous suivons attentivement le respect de l'une et de l'autre.
- **Déplacements urbains** : notre participation au collectif PDU se poursuit et nous a amené en 2010 à promouvoir certains tracés de transport en commun ainsi que la part du vélo dans le plan des déplacements urbains (PDU) proposé aux élus. Le suivi restera d'autant plus délicat que la donne a changé au niveau du Grand Toulouse avec les bouleversements au sein de Tisséo.

Comme les autres années, nos actions ne sont limitées que par l'énergie que nous pouvons y consacrer. Si vous partagez l'intérêt que nous portons à ces sujets, n'hésitez pas à nous rejoindre pour y participer à la hauteur de votre disponibilité, ou, à défaut, à nous soutenir par votre adhésion. Notre base d'adhérents est garante de notre indépendance et de notre représentativité : par votre nombre vous amplifiez notre voix, qui doit aujourd'hui porter non seulement à Balma mais dans le Grand Toulouse où se prennent désormais les décisions.

Renaud LAURETTE

L'Assemblée Générale 2010

des adhérents de
notre Association
aura lieu

MARDI

30 Mars

à 20 h 30

à la Salle Audio
Ecole Marie Laurencin
(entrée côté parking)

Tous les Balmanais, même
non adhérents, sont invités à
prendre part à l'Assemblée
Générale.

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'APCVEB pour l'année 2010.

Nom et prénom :

Adresse :

Tél : courriel :

*Ce talon est à découper et à retourner à l'adresse indiquée ci-dessus,
accompagné d'un chèque à l'ordre de l'APCVEB : 10 € par personne ou 16 € par famille*

L'APCVEB s'ouvre à l'agglomération

L'APCVEB est une association qui pense global mais agit local. Notre volonté de participer concrètement à l'amélioration des conditions de vie à Balma nous a souvent conduits à rencontrer les représentants de la Mairie de Balma. En effet la Mairie était, jusqu'à présent, l'interface naturelle pour toutes les questions qui concernent notre cadre de vie. Depuis janvier 2009, et la naissance de la Communauté Urbaine, l'intégration de Balma à l'agglomération toulousaine est bien plus forte. De nombreuses décisions publiques qui nous concernent sont des décisions qui sont prises au niveau de la Communauté Urbaine ou de l'ensemble de l'agglomération qui est représenté par le SMEAT (Syndicat Mixte d'Études de l'Agglomération Toulousaine). La compétence de la Communauté Urbaine comprend entre autres l'urbanisme, la voirie, la gestion des déchets et la lutte contre les principales nuisances urbaines. La fonction principale du SMEAT est d'élaborer le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui est le document d'orientation fondamental qui s'impose aux 117 communes de la métropole. Ce SCOT s'élabore en lien étroit avec le PDU (Plan de Déplacement Urbain) qui concerne le même territoire.

L'APCVEB, consciente de cette évolution, a décidé de s'impliquer directement avec les diverses instances qui peuvent prendre des décisions qui nous concernent. Cela s'est traduit par une forte implication dans le Collectif PDU, qui regroupe un grand nombre d'associations. A ce titre, nous avons pu défendre nos points de vue pendant la concertation qui a précédé l'élaboration du PDU. L'APCVEB a aussi été considérée comme association

représentative par le SMEAT et, à ce titre, a participé à la concertation liée à la préparation du SCOT. La défense d'un urbanisme maîtrisé permettant la préservation des espaces naturels et agricoles, mais aussi le développement de modes de déplacements efficaces et écologiques ont été à la base de nos multiples interventions.

Plus concrètement cela s'est aussi traduit par une forte implication de l'APCVEB dans le groupe de travail de l'éco-quartier de Gramont qui concerne grandement Balma, mais qui est un projet piloté par la Communauté Urbaine. Dans cette même logique l'APCVEB a décidé de servir d'antenne locale pour l'association Vélo dont l'action concerne évidemment toute l'agglomération. Nos interventions ont notamment permis de revoir à la hausse les ambitions du PDU, sur l'usage du vélo dans l'agglomération. Évidemment nous avons continué à garder des contacts étroits avec la municipalité sur toutes les nombreuses questions où cette dernière a une capacité d'agir, comme la mise en place et le suivi des actions de l'Agenda 21.

Il est normal qu'une grande métropole comme Toulouse ne soit pas une simple juxtaposition de communes indépendantes, mais l'évolution actuelle se traduit par un éloignement des instances décisionnelles et cela augmente les difficultés pour intervenir rapidement et efficacement. Difficulté supplémentaire pour une association locale comme la nôtre, mais raison de plus pour venir nous aider à défendre collectivement notre cadre de vie commun.

Biodiversité à Balma : participez aux observations !

Dans le cadre de l'Agenda 21, l'APCVEB a lancé il y a un an, une action qui permet de mieux connaître la biodiversité sur notre commune. Cette action a débuté par un inventaire des espèces d'oiseaux. A cette date, une poignée d'observateurs en a identifié 32 de manière certaine, reportant leurs observations, souvent accompagnées de photos, sur un site internet dédié : <http://biodiv.balma.free.fr/>

Pour toucher davantage de Balmanais, et les associer ainsi à ces observations, nous avons mis en place des permanences un samedi par mois, afin de donner à ceux qui le souhaitent la possibilité de découvrir cette action en dialoguant avec les participants actuels. Ces rencontres sont aussi l'occasion, pour les observateurs peu à l'aise avec les techniques internet, d'apprendre comment enregistrer leurs observations sur le site, ou de nous les confier pour que nous les enregistrions nous-mêmes.



Si l'action sur les oiseaux continue, nous l'élargissons aujourd'hui à certains insectes tels que les papillons et à la flore, répondant ainsi aux centres d'intérêt des nouveaux observateurs qui nous ont rejoints. Si vous souhaitez vous aussi contribuer à cette action, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous retournant le coupon ci-dessous, en nous écrivant à biodiv.balma@free.fr ou en venant nous rencontrer à l'occasion d'une de nos permanences. Avec le retour du printemps, des sorties sur Balma seront prochainement organisées.

Permanences le samedi de 10h à 12h en salle audio de l'école Marie Laurencin (accès par le parking route de Mons), les : 13 mars, 3 avril, 29 mai, 12 juin 2010. Consultez le site pour les permanences à partir de septembre.



Je souhaite participer à / être informé de l'action Bio-diversité

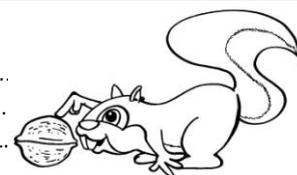
Nom et prénom :

Adresse :

.....

Tél : courriel :

Talon à découper et à retourner à : APCVEB (action Bio-diversité) - BP 13374 - 31133 BALMA Cedex



Des échos de l'écoquartier

Dans notre Lettre de mars 2008, notre article sur la ZAC de Gramont se concluait ainsi : « Pourquoi ne pas transformer toute la ZAC en véritable éco-quartier exemplaire et emblématique de l'agglomération toulousaine ? »

Même si on n'en est pas encore là, il faut reconnaître que l'idée a fait son chemin. En accord avec les recommandations du Grenelle de l'environnement, et sous l'impulsion notamment de l'APCVEB, reprise par l'Agenda21 de Balma, le Comité de Pilotage de la ZAC (composé d'élus de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse), a décidé de créer un écoquartier sur les lots Vidailhan Nord et Sud.

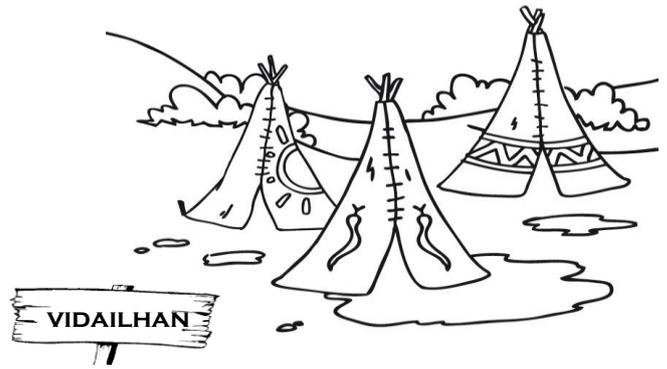
Au niveau de Balma, un groupe de travail Ecoquartier a été créé en septembre 2008. Il est composé notamment :

- d'élus balmanais, dont 2 conseillers communautaires du Grand Toulouse
- d'urbanistes et techniciens du Grand Toulouse, de la Setomip et de la ville de Balma
- de 4 représentants de l'Agenda 21 de Balma,
- de 4 représentants du Comité Consultatif de l'Urbanisme de Balma
- de représentants des riverains de la ZAC

Au moins 5 représentants de l'APCVEB participent, à titres divers, activement et régulièrement à ce groupe de travail qui se veut un lieu de démocratie participative et d'échanges entre les décideurs, les techniciens, les citoyens et les riverains. Ce groupe s'est réuni une douzaine de fois en présence de spécialistes sur les thèmes suivants :

- Définition d'un écoquartier (référentiel, normes, démarche ...)
- Commerces, services, cœur et vie de quartier avec l'agence KCAP, agence d'architectes hollandais impliquée dans toutes les phases du projet avec une approche pluridisciplinaire.
- Energie et chauffage urbain avec des représentants d'Holisud, bureau d'études indépendant spécialisé dans le conseil en énergie et en environnement.
- Mobilité avec des représentants du groupe de travail « vélo » et des cyclo-randonneurs de Balma
- Logements coopératifs avec l'association AERA qui développe cette forme innovante de coopératives d'habitation à vocation sociale et participative.
- Biodiversité avec la participation de la société Mutabilis
- Formes urbaines avec l'agence KCAP.

L'originalité du mode de fonctionnement de ce groupe de travail a entraîné la décision de participer au Concours Ecoquartier proposé par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer. Cette décision, soutenue par les membres de l'APCVEB, a en effet fourni l'opportunité de rassembler dans un document, qui servira de référence

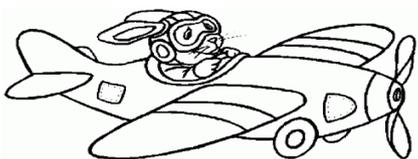


pour l'avenir, les principales orientations issues des réflexions du groupe de travail. Le dossier présenté a mis en évidence le mode de gouvernance du projet et plus particulièrement les thèmes de la biodiversité, de la densité et des formes urbaines.

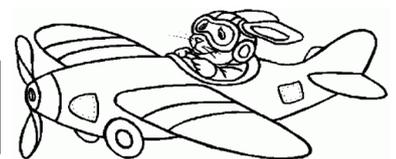
Après plus d'un an de fonctionnement, l'APCVEB se félicite de participer à cette expérience qui lui a permis d'exprimer l'ensemble de sa réflexion sur la protection de l'environnement naturel, la récupération et l'utilisation des eaux pluviales, les constructions à haute efficacité énergétique, les déplacements doux ... Consciente que l'ensemble de ces dispositions restent à concrétiser, l'APCVEB restera vigilante quant à l'arbitrage des élus et à la traduction des idées sur le terrain.

Certaines idées restent difficiles à partager et font l'objet de débats passionnés entre les participants. Le projet initial du quartier avait été dessiné dans l'optique d'un quartier où la voiture est le mode de déplacement privilégié. D'autres modèles ont été présentés avec l'objectif volontariste de diminuer la place de la voiture au profit des autres moyens de transports (transports doux, transports en commun ...). Il reste encore un gros travail pour convaincre les partisans du « tout voiture ».

Le plus grand regret de l'APCVEB : Le quartier Vidailhan Sud est traversé par une ligne électrique de 2 x 225 kV. Actuellement l'enfouissement de cette ligne a été écarté par les décideurs en raison de son coût. Il est proposé de réserver un couloir sans constructions, sous la ligne, d'une largeur totale de 40 m. Une pré-étude menée par un spécialiste de l'APCVEB (et qui peut être discutée avec d'autres spécialistes du domaine : EDF ...) montre que cette largeur reste tout-à-fait insuffisante pour éviter les effets négatifs potentiels sur la santé des riverains. Augmenter la largeur du couloir (de 60 à 80m) constituerait un pis-aller mais serait en contradiction avec la densité minimale requise dans un éco-quartier. Pour l'APCVEB, la présence d'une telle ligne aérienne reste totalement incompatible avec le concept d'éco-quartier et son enfouissement doit impérativement être remis à l'étude.



Les avions de Lasbordes



La Commission Consultative de l'Environnement de Lasbordes s'est réunie le 21 avril 2009. Cette commission assure le suivi de la charte visant à réduire les nuisances liées au fonctionnement de l'aérodrome.

Un Comité permanent a été élu en son sein, composé de 9 titulaires et 9 suppléants. Ils représentent les professions aéronautiques, les collectivités locales et les associations de riverains. André Fontanel, membre de l'APCVEB nous représente au sein de ce comité. Celui-ci a notamment demandé à étendre la mise en place de silencieux aux avions autres que ceux des écoles de pilotage.

La commission a constaté le respect des mesures de la charte. Cependant, les services de l'État n'ont toujours pas trouvé de piste alternative pour les exercices d'atterrissage et décollage (mesure n°9). D'autre part, la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT), nouveau gérant de l'aérodrome, n'a pas encore signé la charte ; elle s'implique néanmoins dans le suivi de l'activité et souligne que le futur développement de la ZAC de Balma-Gramont devra intégrer « les contraintes d'urbanisme existantes afin que les futurs habitants ne soient pas soumis aux nuisances aéroportuaires ».

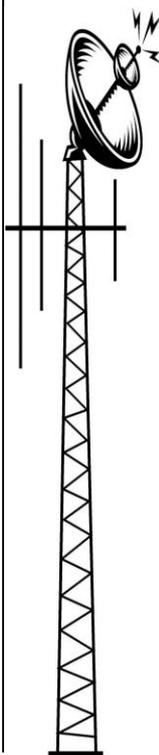
En bref...

Charte pour un Balma durable : Comme l'an dernier, vous trouverez sur notre site des éléments de suivi de la charte signée par les élus concernant le développement durable à Balma.

Agenda 21 : Si les actions définies avant les élections municipales sont bien suivies, nous regrettons la quasi-disparition des séances plénières qui auraient du continuer à alimenter la réflexion de fond pour mettre en place des indicateurs et ajuster les actions.

Soirées débat : suite à de nombreuses discussions sur les lignes à haute tension dans le cadre de la ZAC Gramont nous envisageons une soirée sur ce thème.

Antennes : réduire le champ et concerter



Le 9 février dernier, une soirée-débat a été animée sur le thème des antennes relais de téléphonie mobile. La partie technique de la présentation fait ressortir les points suivants :

- La norme française actuelle sur les niveaux de champs (41 à 61 V/m selon la fréquence) est clairement inadaptée au regard de la connaissance actuelle des effets sur la santé ;
- Les pays les plus avancés en terme de réglementation, ainsi que des projets pilotes conduits en France, préconisent un niveau maximum de 0,6 V/m avec comme contre partie la multiplication des antennes pour couvrir un même périmètre.

Le dialogue avec les participants, parmi lesquels se trouvaient des élus, a fait ressortir un consensus sur les points suivants :

- Pour les antennes existantes, des discussions doivent être entreprises avec les opérateurs afin de réduire le niveau de champ sur toutes les zones d'activités et d'habitation. Cette réduction devrait pouvoir s'effectuer sans multiplication des antennes ;
- Une seconde étape serait d'étudier la candidature de Balma au sein du projet pilote regroupant les communes dont le niveau de champ est sous la barre des 0,6V/m ; cette étape doit être accompagnée d'une communication sur le plan politique afin de préparer la population à une multiplication des antennes en contre partie de champs plus faibles.

En tout état de cause, les élus étant sensibilisés sur le sujet, nous attendons que, lors des discussions préalables à l'implantation, l'extension ou le renouvellement d'antennes sur notre commune, une concertation s'engage avec les associations comme la nôtre et les riverains concernés. Cette concertation doit s'accompagner d'une information, avec l'appui des opérateurs, sur les niveaux de champs prévus. La transparence totale doit être la règle de base.

Nous déplorons qu'une telle concertation n'ait pas été entreprise concernant l'antenne prévue par Bouygues sur le Cyprié.

La faim des haricots ...

Un petit groupe de Balmanais, dont plusieurs membres de l'APCVEB, a lancé cette année des réflexions sur l'action 7 de l'Agenda 21 de Balma.

« Réaliser des réserves foncières afin de développer une activité maraîchère »

est le titre de cette action, que la mairie avait initialement focalisée sur le développement des jardins familiaux.

Dès la première réunion, nous avons mis en avant des thématiques plus ambitieuses telles que la continuité des espaces « verts » naturels et agricoles, la maîtrise de la consommation du foncier et le développement des productions alimentaires locales à même de générer des circuits courts de consommation. Il est également apparu que ces thématiques devaient pouvoir être inscrites dans le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), afin d'être intégrées aux orientations générales du développement de l'agglomération.

Sur ces bases, le groupe de travail a rédigé une première synthèse articulée sur trois axes :

- la valorisation d'une agriculture locale, à même de générer des emplois, de promouvoir une alimentation locale (par exemple pour les écoles) sans pesticides ni engrais de synthèse, et de permettre un rapprochement entre citadins et paysans ;
- la promotion de circuits courts de distribution, autant pour diminuer notre impact sur le réchauffement de la planète que pour développer une économie plus solidaire à un prix juste pour le paysan (Marchés, AMAP) ;
- une gestion différenciée de la densité urbaine par la mise en place de réserves foncières pour des paysans respectueux de l'environnement.

Un premier rendez-vous a été pris avec la commune le 5 mars pour discuter de ces propositions et rédiger les actions à engager pour 2010.

A bicyclette !

En 2008, deux sorties à vélo dans Balma avaient été organisées avec des élus et des membres de l'Agenda 21. Ces sorties ont donné lieu à un ensemble de propositions synthétisées en janvier 2009, présentées aux élus et approuvées par eux au printemps.



En dépit de relances répétées et de bonnes intentions confirmées, nous attendons toujours 18 mois plus tard, l'ajustement de quelques bordures et la mise en place de peinture et de signalisation adaptée. En effet, nos propositions sur le réseau existant minimisaient les modifications et les frais associés afin de permettre une mise en œuvre rapide et peu coûteuse. Nos élus l'ont-ils oublié ? Nous leur rappelons que cette synthèse est sur notre site. A moins qu'ils n'aient perdu tout pouvoir d'action dans le cadre du Grand Toulouse ?

Fort de ces actions conduites en 2008-2009, et afin de renforcer sa voix tout en partageant son expérience, l'APCVEB est devenue antenne à Balma de l'Association Vélo (Toulouse). Cette affiliation nous a amené à participer à diverses manifestations telles que le **Fil Vert**, la convergence vélo, et Festavélo. Nous avons également eu des échanges avec TISSEO concernant la mise en place d'une station vélo au métro de Balma-Gramont.

Nous comptons donc bien poursuivre nos actions en faveur des déplacements alternatifs sur la commune.